

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Lundi 17 octobre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le lundi 17 octobre, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 octobre 2022

Présents : **BARRET** Daniel, **LAVOREL** Virginie, **PARADIS** Stéphane, **BENAÏM** Fadiene, **SKUP** Pascal, **DUFAT** Cécile, **SAURA** Cyril, **LUNARDI** Charlotte, **NUGUET** Frédérick, **GRENIER** Michelle, **LUNARDI** Benjamin, **GONIN** Martine, **GENEST** Kathia, **LINIGER** Benoît, **RIOUX** Marjorie.

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19 h.

Avant de démarrer la séance, Madame Rioux demande et obtient l'autorisation d'enregistrer la séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2022 à l'unanimité.

1/ DELIBERATIONS

ELECTION DES ADJOINTS SUITE A REGULARISATION ADMINISTRATIVE

Suite à une erreur de procédure, nous procédons à nouveau à l'élection des adjoints, par liste. La règle demande que deux assesseurs soient désignés, le plus jeune du Conseil Municipal et un deuxième volontaire. Il s'agit donc de Charlotte LUNARDI et de Kathia GENEST.

Deux listes se présentent en respectant la règle de la parité :

Liste 1 : Virginie LAVOREL, Stéphane PARADIS, Fadiene BENAÏM, Pascal SKUP

Liste 2 : Kathia GENEST, Benoît LINIGER, Marjorie RIOUX

Résultats

Liste 1 : 12 voix

Liste 2 : 3 voix

Sont proclamés adjoints les candidats de la liste 1 de LAVOREL Virginie.

Procès-verbal dressé et clos à 19h15.

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Daniel BARRET indique que la lecture complète n'est pas obligatoire et que chacun ayant reçu le texte de la délibération peut voter de manière éclairée.

Kathia GENEST fait remarquer l'absence de l'article 28 et Virginie LAVOREL explique qu'il s'agit d'une erreur de saisie. L'article 28 a été saisi sous le numéro 29.

Délibération adoptée

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Lundi 17 octobre 2022

- Daniel BARRET informe que le dossier ALDI est bloqué actuellement car le SCOT n'a pas été consulté par la Mairie. Le Préfet demande de régulariser pour pouvoir réunir le CDCA qui donnera un avis que le Préfet attend pour donner le sien.

*Kathia GENEST informe que selon un courrier qu'elle lit de son téléphone, le SCOT est informé.
Martine GONIN l'informe que les courriers et dossiers de permis de construire en cours d'instruction ne peuvent en aucun cas sortir de la mairie.*

- Le planning des réunions de Conseil Municipal n'a pas encore été fixé mais il y aura une réunion par mois, probablement le jeudi.
- Le problème de sécurité posé par la grange Michoud aux Fermes est actuellement en cours de réflexion pour étudier toutes les possibilités.
- La situation de l'ACCA concernant le local a été examinée et aujourd'hui, tout est en règle.
- Le premier conseil d'école a eu lieu et a donné lieu à des échanges enrichissants, tant avec les parents qu'avec les enseignantes. Fadienne BENAÏM fera passer le compte-rendu prochainement.
- Point sur les travaux : le ruissellement des eaux de pluie n'est pas pris en charge par le SEPEC. Le problème est en cours d'examen.
- Daniel BARRET a rencontré la Gendarmerie qui ont annoncé :
 - des contrôles de vitesse
 - des contrôles pour le stationnement aux abords de l'école
 - discussion possible sur la participation citoyenne
- Congrès des Maires : beaucoup de rencontres de prestataires et d'élus. Journée intéressante qui a permis de prendre de nombreux contacts.
- Il faudra, le moment venu prendre en compte une nouvelle obligation par rapport au PLU, la ZAN (Zone d'Artificialisation Nette).
- Sandrine revient le mercredi 19 octobre et Dominique est en arrêt jusqu'au 4 novembre.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 28 octobre 2022 à 19 h, salle Laigroz

Séance levée à 20h18.